

PRIX DES ANNONCES :

Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction : 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureau de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-2. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

Les Œuvres Sociales après la Guerre

Les Œuvres Sociales après la Guerre

(Voir Nos 140 du 19 juin et 151 du 2 juillet.)

Enfin l'homme a passé la prime enfance, a terminé son écolage. Jusqu'à présent il n'a fait que croquer, mais à partir de ce moment, il va commencer à produire.

Il entre en apprentissage et en quelques années il aura parfait sa forme et sera devenu un producteur dans toute la plénitude de sa force. C'est alors qu'il donnera le maximum de rendement, et ce rendement sera d'autant plus considérable qu'il aura moins de jours de chômage. C'est donc celui-ci qu'il faut combattre.

Examinons quelles sont les causes de chômage, en dehors du chômage volontaire ? Ces causes peuvent être d'ordre politique ou économique, telles la grève et la guerre, ou d'ordre physique, telles la maladie et l'invalidité.

Nous ne parlerons pas du chômage par suite de grèves, provoqué par un différent entre le capital et le travail et qui n'est que momentané.

Quant au chômage provoqué par la guerre, nous assistons en ce moment en Belgique à l'action exercée par les autorités et par l'initiative privée pour sauver de la famine les milliers de familles qui sont privées de leur gagne pain, le travail.

La guerre et la grève sont des événements anormaux, qui peuvent être évités, tandis que les causes d'ordre physique, la maladie et l'invalidité, ne le pourraient être.

Le chômage n'atteint pas seulement l'ouvrier dans sa personne, mais encore tous ceux dont il est le soutien. Il convient donc de prévenir la maladie et l'invalidité par des mesures prophylactiques et, au cas où elle survient, d'en limiter les néfastes conséquences.

Ici aussi s'exercera l'action législative et celle de l'initiative privée. L'action législative s'exercera par la stipulation de conditions d'hygiène et de propreté que l'Etat devra faire observer rigoureusement dans tous les endroits où s'assemblera un grand concours de personnes et cela non seulement dans les ateliers, usines, classes d'école, mais encore dans tous les locaux mis à la disposition du public : gares et wagons de chemins de fer, tramways, théâtres, églises, etc.

L'Etat devra aussi encourager la construction d'habitations, saines, spacieuses et bien aérées, mais n'anticipons pas, car nous consacrerons un chapitre spécial à la question des habitations ouvrières.

C'est surtout l'initiative privée qui s'est attachée à combattre les conséquences économiques du chômage par suite de maladie.

Tout d'abord les ouvriers ont créé dans chaque atelier, « La Caisse des malades », alimentée par des contributions du personnel et avec en plus une participation volontaire du patron.

Ce système peut offrir quelques avantages dans les grandes exploitations, mais dans les petits ateliers cette œuvre, qui n'est en réalité qu'une assurance réduite, échappe presque totalement à la raison mathématique de la probabilité pour retomber sous l'influence du hasard et, si quelques cas de maladie se produisent simultanément, la caisse est épuisée et le but est manqué.

Perfectionnant le système de la caisse des malades, les ouvriers ont fondé des mutualités.

On sait que protégées et subsidiées par l'Etat, ces sociétés ont pris un grand développement en Belgique, leur activité est considérable. Elles procurent non seulement les soins médicaux et pharmaceutiques, mais elles accordent en plus à leurs membres malades, une subvention journalière pendant un assez long laps de temps.

Mais à côté de grands avantages, ces sociétés offrent aussi de graves défauts. Souvent la gestion en laisse à désirer, elles se font soudainement la guerre pour l'obtention des plus forts subsides, enfin pour certaines le nombre restreint de leurs membres les met dans les mêmes conditions d'insécurité que les caisses de malades.

Et, défaut plus grave, la subvention qu'elles accordent à leurs membres malades est la même pour tous quel qu'était le salaire que le malade gagnait avant d'avoir été frappé par la maladie.

Ensuite cette subvention est manifestement insuffisante pour subvenir aux besoins de la

famille, et chose plus grave encore, elle n'est que momentanée.

Or, dans l'intérêt du malade, pour qu'il soit remis sur pied le plus rapidement possible, il a besoin non seulement de soins médicaux et pharmaceutiques, mais tous les soucis moraux doivent lui être épargnés et il ne faut pas que sa famille souffre de son chômage forcé, tombe dans la misère et doive être soutenue par la bienfaisance publique; ce que l'ouvrier considère comme une dégradation.

Ici, entre en jeu un autre organisme : l'assurance contre la maladie.

Ce genre d'assurances accorde une indemnité, équivalente au salaire journalier, aux assurés malades, et pour laquelle ceux-ci paient une prime proportionnelle.

Seulement, ici aussi, il y a un grave défaut : cette indemnité n'est versée que pendant un certain temps, et va en décroissant, et alors se présentent les deux alternatives suivantes : ou bien l'assuré guérit et il n'a plus besoin de l'indemnité qui lui verse l'assurance, ou bien la maladie devient incurable et l'indemnité que l'assurance continuera à payer, sera réduite à un minimum.

Alors entre en jeu un nouveau facteur, qui va agir au mieux des intérêts des deux parties, c'est l'intérêt privé de la compagnie d'assurance.

En effet, l'incapacité de la maladie de son assuré lui impose une charge dont elle ne peut, d'une manière positive, fixer l'importance et il est par conséquent de son intérêt de réduire cette charge au minimum.

Pour y arriver, quelques sociétés d'assurance ont installé des sanatoria, ou elles soutiennent ceux existants en envoyant leurs malades y faire des cures. C'est le cas notamment pour les tuberculeux.

On sait que si la tuberculose n'est pas toujours guérissable, il y a moyen, par des soins bien entendus, d'enrayer les progrès de la maladie et que, s'il n'est pas toujours possible de rendre au malade toute sa force productive, on peut arriver à lui rendre suffisamment de forces que pour lui permettre un travail restreint.

Ces cures dans les sanatoria ont aussi pour avantage d'écarter les malades de leurs familles et ils cessent d'être un danger de contamination pour leur entourage, danger qui engendre souvent chez les plus proches, une espèce de répulsion pour celui qu'ils cherissent.

De la sorte, bien souvent, celui qui avait été considéré comme incurable, redevient apte à gagner sa vie et celle des siens et cesse, tout au moins dans une mesure plus restreinte, d'être à la charge de la compagnie d'assurance.

Toutes les sociétés n'agissent pourtant pas d'une manière aussi intelligente et aussi humanitaire et c'est pourquoi nous estimons que, lorsque nous serons rentrés dans une situation normale, il appartiendra à l'Etat de suivre la voie qui lui a été tracée par l'initiative privée.

La nécessité et l'urgence seront d'autant plus grandes, qu'en dehors du grand nombre de malheureux qui vont nous revenir estropiés ou malades du champ de bataille, le nombre sera considérable aussi de ceux qui, par suite des privations, auront contracté des maladies parmi lesquelles la sinistre tuberculose aura causé le plus de ravages.

Ce sera un devoir et un besoin pour l'Etat de rendre à tous ceux qui, à un titre quelconque, sont victimes de la guerre, leur aptitude au travail; de diminuer le nombre des invalides, de sauver de notre capital humain tout ce qui peut en être sauvé.

Je l'ai déjà dit, la question de la main-d'œuvre sera vitale pour les peuples et ce seront ceux qui auront su la résoudre le plus vite et le mieux qui se relèveront les premiers et auront les premiers pansés leurs blessures.

L'invalidité totale ou partielle ne résulte pas toujours de la maladie, mais elle est le plus fréquemment le résultat des accidents du travail.

Il y a en Belgique une loi qui régit cette matière; nous l'examinerons dans un prochain article et en ferons ressortir les défauts et les lacunes.

C. F.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre & Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 15 juillet.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht.

Au Sud-Ouest d'Ypres, hier au matin, l'ennemi a attaqué après une violente préparation d'artillerie et a pénétré dans notre zone de combat sur un développement minime.

Des deux côtés de la Lys, l'activité de l'artillerie s'est animée pendant la journée; dans la soirée, elle a repris aussi sur le reste du front.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand.

Entre l'Aisne et la Marne, l'activité de combat est restée animée.

Au Sud de Saint Pierre-Aigle, ainsi que dans les bas-fonds de Savières, engagements locaux d'infanterie.

Le lieutenant Loewenhardt a remporté sa 35^e victoire aérienne.

Berlin, 14 juillet. — Officiel de ce midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Armées du feld-marchal prince héritier Rupprecht de Bavière

Grande activité de l'artillerie durant la journée sur la rive occidentale de l'Avre.

Des combats de reconnaissance ont aussi amené une recrudescence de la canonnade sur le reste du front.

Armées du prince héritier allemand

Combats locaux près de la forêt de Villers-Cotterets.

Après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a exécuté une attaque le soir à l'Ouest de Château-Thierry; il a été repoussé d'une manière sanglante.

La nuit, le feu de diversion est devenu violent par intermittence.

Les troupes s'étant éclaircies, nos escadrons de bombardiers ont exécuté des attaques la nuit contre les installations de chemins de fer ennemies de la côte française entre Dunkerque et Boulogne, à Abbeville, dans la région Lillers-St-Pol, Lens, ainsi que dans les secteurs de Crépy-en-Valois, et de Villers-Cotterets.

Vienne, 13 juillet. — Officiel de ce midi.

En Vénétie, sur le front de montagne, escarmouches entre détachements de reconnaissance.

Par ailleurs, rien d'important à signaler.

Sofia, 11 juillet. — Officiel.

Dans la région de Bitolia et des deux côtés de la Czerna, la canonnade réciproque a été plus violente par intermittence.

A l'Est du Vardar, activité des deux artilleries. Nos troupes d'attaque ont pénétré dans les tranchées ennemies et en ont ramené des prisonniers.

D'autre part, nos troupes ont dispersé par leur feu plusieurs détachements d'assaut anglais renforcés.

Dans le terrain qui s'étend devant nos positions au Sud de Barakli-Dschumaja, nos troupes de reconnaissance ont fait prisonniers plusieurs soldats grecs.

Berlin, 13 juillet. — Officiel.

La nuit du 10 au 11 juillet, une escadrille américaine de six avions a tenté de bombarder la ville de Coblenze.

Cette attaque a complètement échoué; pas un seul des appareils ennemis n'a réussi à jeter des bombes.

Nous avons empêché cinq avions de cette escadrille de retourner au-delà de nos lignes; ils sont tombés entre nos mains et tous les aviateurs, à l'exception de quelques-uns, ont été faits prisonniers vivants.

Depuis plus d'un an, les Américains n'ont cessé de se vanter qu'ils transformeraient en ruines les villes de l'Ouest de l'Allemagne à l'aide de milliers d'avions et qu'ils prépareraient la défaite décisive au peuple allemand par leur arme aérienne, défaite que tous les moyens dont disposent l'Angleterre et la France ne réussissent pas à lui infliger.

L'attaque aérienne exécutée hier constituait la première tentative importante faite par les Américains seuls; elle a pitoyablement échoué.

Les aviateurs américains ont appris à leur dépend à connaître la différence qu'il y a entre les fanfaronnades et la réalité.

La « Gazette Générale de l'Allemagne du Nord », écrit ce qui suit :

Après la publication des déclarations faites avant-hier par le chancelier au sujet de la question belge, des membres du Reichstag ont proposé, afin d'éviter de fausses interprétations, de faire élever à la connaissance du public l'exposition donnée la veille à ce même sujet par le chancelier.

Nous conformant à cette proposition, nous complétons notre rapport sur le dit discours en reproduisant la partie suivante concernant la matière :

« En ce qui concerne l'Ouest, Messieurs, après comme avant c'est la question de la Belgique qui se trouve au premier plan.

Depuis le début de la guerre, nous n'avons jamais eu l'intention de prendre pour toujours possession de la Belgique. Ainsi que je l'ai déjà dit le 29 novembre, dès le commencement, la guerre a été pour nous une guerre de défense et non une guerre de conquête.

Le fait que nous avons envahi la Belgique a été une nécessité nous imposée par la situation militaire. De même, la guerre nous a obligés à occuper la Belgique. Il est absolument conforme à la convention de La Haye sur la guerre sur terre que nous avons instauré en Belgique l'administration civile.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 14 juillet (3 h.).

Au Nord de Montdidier, actions d'artillerie locales notamment dans les régions du bois Sémecat, de Cantigny et dans les secteurs de Gournay-sur-Arond.

En Champagne, nos reconnaissances ont exécuté plusieurs coups de main qui nous ont permis de faire des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 14 juillet (11 h.).

Journée marquée par une activité intermittente d'artillerie, notamment dans la région de Corey.

Pas d'action d'infanterie.

Paris, 13 juillet. — Officiel de 3 heures :

Entre la Marne et l'Oise, nous avons, au cours de la nuit, avancé nos avant-postes de 500 mètres dans la région de la ferme Porte.

Plusieurs coups de main exécutés au Nord de l'Avre, dans la région de l'Oise, sur la Marne et en Champagne nous ont valu des prisonniers.

Paris, 13 juillet. — Officiel de 11 h.

Nous avons exécuté ce matin une action locale au Nord et au Sud de Longpont.

Nous avons avancé nos positions vers l'Est et, malgré la résistance ennemie, franchi la Savère à la hauteur de la ferme Catif.

Un trentaine de prisonniers sont tombés entre nos mains.

Le nombre de prisonniers faits par nous hier dans la région de Montdidier est supérieur à 600. Nous avons capturé, en outre, 80 mitrailleuses.

Paris, 12 juillet. — Officiel de l'armée d'Orient.

Rencontres de patrouilles sur la Strouma.

Les troupes helléniques ont dispersé un détachement bulgare dans la boucle de la Czerna.

Activité d'artillerie de part et d'autre dans la région de Doiran, à l'Est du Vardar et dans la région des lacs.

Au cours des combats aériens livrés par l'aviation britannique, un avion bulgare a été contraint d'atterrir près de Doiran.

En Albanie, les Autrichiens se sont repliés sur une ligne organisée jalonnée sur Rastani-Selcain-côte 500 au confluent de la Tomorica et du Devoli-Kurskova.

Le nombre des prisonniers faits par nos troupes s'élève à 470.

Il se confirme que les Autrichiens ont subi des pertes très lourdes au cours de leur mouvement de retraite.

Londres, 13 juillet. — Officiel.

Des troupes anglaises et australiennes ont exécuté une heureuse opération dans les environs de Vieux-Berquin et de Merris; elles ont fait 96 prisonniers et pris quelques mitrailleuses.

Au cours d'une attaque prononcée au Nord-Est d'Hamel, nous avons fait 22 prisonniers.

Au Nord-Est de Meteren, une attaque ennemie a échoué.

Rome, 13 juillet. — Officiel.

D'importants détachements ennemis, avançant en échiquier, ont attaqué hier après-midi nos positions établies près de Comone (versants méridionaux du Sasso Rosso); ils ont été repoussés et poursuivis jusque dans leurs tranchées de départ par nos troupes.

Un grand nombre d'ennemis sont restés sur le terrain; en outre, nous avons fait 66 prisonniers, dont 2 officiers et pris 4 mitrailleuses.

Sur le reste du front, opérations peu importantes. Près du Pasubio, canonnade réciproque plus violente entre la vallée de la Frenzella et la vallée de la Brenta.

Nous avons dispersé des éclaireurs ennemis. Malgré le mauvais temps, grande activité aérienne durant la journée.

Dix avions ennemis ont été descendus. Le lieutenant-aviateur Silvio Scaroni a remporté sa vingtième victoire aérienne.

Berlin, 15 juillet (officiel). — Dans la zone barrée autour de l'Angleterre, nos sous-marins ont enlevé 16500 tonnes brut de cale marchande ennemie.

Bâle, 14 juillet. — On mande de Londres à l'Agence Havas que des aviateurs allemands ont lancé des bombes sur La Panne, près de Dunkerque. Une cinquantaine de personnes, pour la plupart des femmes, ont été tuées.

Paris, 13 juillet. — D'après le « Journal du Peuple », les chefs socialistes français ont commencé à discuter avec les syndicats ouvriers la question de la paix et les moyens de mettre rapidement fin à la guerre.

Paris, 12 juillet. — Le trafic du port de Marseille est tombé en 1917 de 11,397,222 tonnes à 9,449,030 tonnes.

Cette diminution est due au manque de tonnage et, d'autre part, au danger des sous-marins qui a eu pour conséquence de détourner les navires du port. En outre, les quais étant insuffisants, les navires doivent souvent attendre des semaines pour décharger leurs cargaisons.

quartier général qu'il est parvenu à apaiser les esprits.

Ce résultat est dû principalement aux déclarations en conformité d'idées avec la direction suprême de l'armée auxquelles les partis de la majeure déclaration s'en tenir.

Constantinople, 13 juillet. — Aujourd'hui s'est constituée à Constantinople, au capital de 500,000 livres turques, la Banque Générale de Turquie, qui, outre les affaires financières et les opérations de banque courantes, fera des affaires commerciales.

Londres, 13 juillet. — La « Westminster Gazette » écrit, à propos de la discussion à la Chambre des Communes de la loi sur les étrangers, que les membres du gouvernement, qui connaissent au fond cette question, sont vraiment honteux du rôle que leur font jouer le Cabinet de guerre et la Presse à sa dévotion.

— Cérbère, dit ce journal, aura-t-il lieu d'être satisfait ?

Nous en doutons fort. Il ne sait vraiment quelle attitude il conviendrait d'adopter.

M. Lloyd George a parlé hier, et ses paroles ont été catégoriques.

L'Angleterre ferme sa porte au nez de tous les étrangers. Si vraiment M. Lloyd George a l'intention de mettre ses menaces à exécution, on peut s'attendre à un « nettoyage » complet.

La Guerre sur Mer

Brest, 12 juillet. — Il est impossible de se procurer des matières premières pour les constructions navales. Depuis 1914, les chantiers locaux n'ont pas même construit une demi-douzaine de navires marchands; ils en ont à peine livré deux ou trois et n'en ont pas un seul sur chantier.

Stockholm, 13 juillet. — On annonce que le vapeur suédois « Fryken », 943 tonnes brut, qui se rendait de Gottenburg à Londres, a été coulé.

Berlin, 13 juillet. — Ce fut une belle macédoine de peuples qu'un sous-marin rencontra à bord d'un navire anglais qu'il avait coulé il y a quelques semaines dans l'océan Atlantique.

Des 79 hommes d'équipage que comptait le navire, seuls les officiers et les machinistes étaient de nationalité anglaise. Les autres étaient des nègres africains et américains, des Malais, des Mongols, des Indiens, des Chinois et des Japonais, parmi lesquels quelques Européens s'étaient fourvoyés.

C'est là une preuve évidente de plus de la difficulté que rencontre la marine marchande anglaise à recruter des matelots expérimentés et qu'elle doit se contenter de remplaçants peu ou prou exercés au métier de marin.

EN RUSSIE

Kief, 13 juillet. — On mande de Moscou au journal « Votrrodschenje » :

— A Volodga, les grands-ducs Nicolas-Michaïlovitch, Georges-Michaïlovitch et Dimitri-Constantinovich ont été arrêtés pour manœuvres dirigées contre les Soviets.

Moscou, 13 juillet. — Dans son discours prononcé au Congrès des Soviets, M. Chitchérine, commissaire pour les affaires extérieures en Russie, a fait des déclarations au sujet des relations extérieures de la République :

— Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont toujours montré beaucoup de bienveillance pour le gouvernement des Soviets. Nous en trouvons la preuve dans le télégramme adressé au mois de mars dernier par le président Wilson au Congrès des Soviets.

Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que les Etats-Unis se sont toujours opposés à une immixtion japonaise dans les affaires russes, alors que les autres alliés poussaient le Japon à s'en mêler.

Il entre dans nos intentions de faire des avances aux Etats-Unis, en vue d'arriver à conclure avec eux un accord économique, en même temps que nous nous adresserons à l'Allemagne et au Japon, malgré la politique agressive d'une partie de la population de ce dernier pays.

En ce qui concerne les relations de la Russie avec la France, M. Chitchérine a déclaré que le gouvernement français n'avait donné jusqu'à présent aucune suite à la demande du rappel de l'ambassadeur Noulens, formulé par le gouvernement russe.

La France a refusé l'accès du territoire français au délégué officiel russe Kamenef, ainsi que de renvoyer les troupes russes qui combattent en France, malgré les désirs exprimés par les soldats eux-mêmes.

Une pression énergique est exercée sur eux afin de les inciter à former des légions de volontaires, et ceux qui se rebiffent sont envoyés aux bataillons de discipline, en Afrique.

Le Japon a débarqué des troupes à Vladivostok et fait connaître sa volonté de s'immiscer dans les affaires russes.

Une lutte est engagée en ce moment au Japon entre les partisans d'une intervention militaire, soutenue par les réactionnaires, et les représentants du parti libéral modéré, qui estiment que les avantages entrevus peuvent être obtenus par la voie pacifique, sans se faire un ennemi mortel de la Russie.

Nous sommes prêts, de notre côté, a dit M. Chitchérine, d'accorder aux Japonais une part prépondérante dans l'exploitation des richesses naturelles de la Sibirie.

Nous sommes prêts à leur accorder, avec l'assentiment de la Chine, le contrôle sur les chemins de fer de la Chine orientale, sur lesquels nous-mêmes avons des droits à faire valoir, et disposés à vendre au Japon la ligne méridionale de ce chemin de fer.

Nous sommes prêts à leur accorder d'autres facilités encore, notamment pour l'importation des produits chinois.

Nous sommes prêts, enfin, à conclure avec le Japon un traité de commerce et une convention de pêche. Les dispositions dont nous sommes animés ont été portées à la connaissance du gouvernement japonais.

En ce qui concerne nos relations avec la Grande-Bretagne, nous devons dire que l'Angleterre admet les citoyens russes sur son territoire et promet même au représentant des Soviets, le citoyen Litvinof, de faire usage du chiffrage.

Des navires de guerre anglais se trouvent cependant toujours à la côte de Mourmane, malgré les objections du gouvernement russe.

Le 14 juin, les Soviets ont formellement exigé le départ de ces navires, mais il n'a été donné aucune suite à leur réclamation.

Au contraire, dix jours plus tard, un détachement anglais fort de 1,100 hommes a débarqué à la côte. Nous avons immédiatement protesté contre cette violation du territoire russe, et nous avons envoyé des troupes dans le district de Mourmane.

Il faut que le gouvernement des Soviets fasse respecter son prestige dans ce district.

Si les Alliés ne veulent pas entendre parler d'une solution pacifique de ce conflit, il ne nous restera qu'à recourir à d'autres moyens.

Moscou, 13 juillet. — Les révolutionnaires sociaux de gauche se sont installés dans les bâtiments où

était logé naguère le corps des pages, et dont ils n'ont pu prendre possession qu'après un combat pendant lequel ils se sont servis de mitrailleuses. L'opinion est très surexcitée.

Berlin, 13 juillet. — D'après une information du « Berliner Tageblatt », le « Matin » de Paris aurait reçu de Stockholm l'assurance que le ci-devant socialiste-révolutionnaire Tcherekhoff marcherait sur Moscou à la tête de nombreuses bandes armées, composées pour la plupart de paysans, et serait arrivé déjà dans le voisinage de la capitale.

Tokio, 13 juillet. — L'information de Washington disant que le Japon aurait repoussé la demande de l'Entente d'exécuter des opérations en Sibirie est officiellement contredite.

Le Japon n'a apporté aucune modification à son attitude et attend la réponse des Etats-Unis.

En dehors des milieux officiels, ont été généralement d'accord au Japon pour trouver qu'il n'est pas nécessaire en ce moment d'envoyer des troupes en Sibirie.

Londres, 13 juillet. — Le « Daily Mail » apprend de Chabrin que le général russe Horvet a été nommé gouverneur de la province de Sibirie, avec mission de remettre en vigueur les traités conclus avec l'Entente, de reconstituer une armée disciplinée et de faire revivre les lois sur la propriété foncière.

EN AMERIQUE.

Washington, 13 juillet. — D'après l'Agence Reuter, le département d'Etat a reçu notification du ministère des affaires étrangères de Suède que le gouvernement turc a ouvert une enquête au sujet des événements de Tabris.

EN ITALIE.

Berne, 13 juillet. — Voulant reconnaître les services éminents rendus par le général Diaz comme organisateur et chef d'armée depuis qu'il a pris en mains la direction suprême des forces armées, le Roi d'Italie lui a décerné la plus haute distinction, soit l'ordre militaire de Savoie.

Rome, 13 juillet. — L'Agence Stefani annonce que les généraux Cadorna, Porro et Capello ont été mis à la disposition du gouvernement et déclarés déchués de leur grade, ainsi qu'il leur droit à la pension.

Rome, 13 juillet. — Le Comité exécutif du parti de la majorité du Parlement déclare que les parlementaires italiens qui prennent part à la Conférence commerciale de Londres ne peuvent être considérés comme délégués légalement reconnus par l'Italie.

Rome, 13 juillet. — La Cour d'appel a confirmé le jugement condamnant M. Giovanni, député, à un emprisonnement de 3 mois pour propos définites.

REVUE DE LA PRESSE

La Presse flamande continue à épiloguer sur l'initiative de M. van Cauwelaert, député en exil, qui s'est adressé aux Anglais, comme on sait, pour solliciter leur appui en faveur du mouvement flamand.

Dans « Vrije België », Julius Hoste, également exilé en Hollande, rappelle que son journal lutte, depuis qu'il existe, contre toute immixtion étrangère. Il prend néanmoins le parti de van Cauwelaert, parce qu'il a son avis, ce dernier ne s'est pas adressé aux Anglais dans le sens que croient les activistes. Il n'a pas demandé aux Anglais ce que les Flamandants de Belgique ont demandé aux Allemands.

D'après lui, ce n'est pas ça du tout, — et il justifie comme suit le cas de Van Cauwelaert :

Bien que la question flamande concerne directement nos seuls compatriotes, n'est-ce pas un grand devoir de la défendre et de lutter contre toutes les influences sournoisement contraires à notre cause flamande, afin que l'opinion mondiale apprenne à la connaître comme une « poussée vers le droit » née dans l'âme d'un peuple ?

Si van Cauwelaert a agi dans ce sens auprès du gouvernement anglais, soit spontanément, soit pour répondre à l'invitation des représentants de ce gouvernement, dans ces cas, il mérite notre gratitude. Tous les Flamands en seront d'accord !

On ne peut pas répéter qu'il existe une différence remarquable entre une immixtion politique et une cession sympathique des idées, union qui doit aboutir à un appui moral.

On peut le répéter tant qu'on veut. On n'empêchera pas que l'union sympathique des idées aboutissant à un appui moral ne servirait de rien si elle ne se résolvait au bon moment en une action au moins diplomatique c'est-à-dire en une immixtion tout de même.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate combien le « passivisme » de van Cauwelaert se manifeste par des actes énergiques. N'est-ce pas lui qui naguère est allé au Havre solliciter la bonne volonté du gouvernement pour la solution séparatiste de la question flamande ?

Il est revenu de ce voyage, lui, chef incontesté des passivistes, avec la conviction qu'il fallait, de toute façon, frapper à la porte de l'étranger. Et, tout aussi pressé que les « activistes », il agit, dans la conviction qu'après la guerre, comme on l'affirme au Havre, nous aurons ici les baïonnettes anglaises !

Van Cauwelaert aura beau invoquer la cause de Hoste, il n'écartera pas le reproche d'avoir cherché à obtenir des Anglais, pour après la guerre, la confirmation pure et simple de la Séparation allemande !

Passivistes, activistes, tous Flamands, à mettre dans le même sac !

Jean CIZETTE.

Petites Chroniques

Quels sont les sacrifiés ?

J'ai rencontré hier un Monsieur dont j'avais été le voisin, il y a quelque 10 ans. Je savais qu'il était flamand. Eh bien, lui dis-je, vous devez être heureux maintenant, voilà votre désir réalisé, vous êtes séparé des Wallons, administrativement du moins.

Heureux, oui, Monsieur, mais les Wallons le sont encore plus que nous, ils ont tout ce qu'ils veulent nous avons toujours été et nous sommes toujours « des sacrifiés ».

« Des sacrifiés », voilà bien le mot. Ils oublient sans doute l'ostracisme dont a été frappé la Wallonie jusqu'au moment de la guerre. Ils oublient que systématiquement on s'est efforcé d'écarter les wallons des emplois publics, civils et militaires, ils oublient les nombreux millions que l'on a dilapidés pour Zeebrugge, Anvers, Bruxelles et la jonction Nord-Midi...

Et à côté de cela, qu'a-on fait en Wallonie ?

A peu près rien.

Quels sont donc les sacrifiés ?

Et maintenant que les flamandants veulent la séparation politique complète, alors que tous ceux qui défendent vaillamment la Wallonie s'y opposent de toutes leurs forces et mettent en regard un programme fédéraliste, le seul équitable pour nos intérêts nationaux.

C'est seulement alors que l'on peut crier bien fort.

Quels sont donc les sacrifiés ?

Et voilà pourquoi, Wallons, nous devons nous grouper pour défendre le petit Coq contre les trop grands enpiètements du Lion des

Flandres, tout en essayant de le garder comme ami, chacun de nous libre dans une Belgique libre et indépendante. LUX.

Raad van Vlaanderen

Séances des jeudi 27 et vendredi 28 juin

M. le Dr Aug. Borins, fondé de pouvoir pour la Défense publique, fit rapport au sujet de son référendariat et fournit au conseil des renseignements sur l'état des négociations concernant l'échange des prisonniers de guerre.

Il souligna également l'action du Bureau central flamand de propagande et celle du service pour la flamandisation de la vie publique. A ce rapport succéda une discussion étendue au sujet de la manière dont les ouvriers flamands levés par contrainte étaient traités.

M. Brijns ensuite donna lecture de l'article paru dans la « Kölnische Zeitung » du 25 juin, en réponse à la proclamation du Raad van Vlaanderen, ainsi que d'une lettre adressée par son Excellence Freiherr von Falkenhausen à la Commission des Fondés de Pouvoir, lettre dans laquelle le Gouverneur-Général exprime son parfait accord avec les vues exprimées dans cet article. Cette lettre produisit une profonde impression sur l'assemblée.

Dans la séance de vendredi, rapport fut fait par le Prof. J. De Decker, le Fondé de Pouvoir pour les Arts et les Sciences, au sujet des arrêtés concernant la langue véhiculaire dans l'enseignement primaire et moyen, et l'octroi des fonctions et emplois publics en Flandre, arrêtés dont les projets avaient été longuement discutés dans des séances antérieures du Raad, et qui prochainement paraîtront dans le Bulletin des Lois et Arrêtés.

La discussion avait trait principalement aux travaux du Ministère des Arts et des Sciences et aux rapports des Fondés de Pouvoir avec les départements pour lesquels ils furent nommés.

Séances des jeudi 4 et vendredi 5 juillet

La séance de jeudi fut consacrée à une discussion étendue concernant la réponse que M. le Gouverneur-Général fit parvenir à la Commission des Fondés de Pouvoir, comme suite à la proclamation du Raad van Vlaanderen.

Dans la séance de vendredi, M. l'avocat Van den Broeck, au nom de la Commission de la Justice, fit rapport concernant l'état des négociations intervenues avec les autorités compétentes concernant la réorganisation de la Justice et l'emploi des langues en matière judiciaire.

M. Jageneau, délégué pour l'arrondissement de Turnhout, donna un aperçu circonstancié et documenté de la situation dans les écoles de bienfaisance et dans les colonies pénitencières en Campine et fit principalement ressortir la mauvaise gestion qui sévissait dans ces institutions depuis le début de la guerre.

M. le Fondé de Pouvoir Meert fit observer que la gestion lamentable qui sévissait dans de nombreuses institutions, était l'application d'un système qui intentionnellement, tend à épuiser le pays au point de vue financier à seule fin de pouvoir, à l'issue de la guerre, endosser aux autorités occupantes et aux activistes flamands la responsabilité de cette banqueroute financière.

Le Dr. Tamm exprima le vœu que les suppléments pour la vie chère accordés au personnel de l'Etat, fussent également alloués, avec effet rétroactif aux employés du parquet et des greffes de la ville d'Anvers.

Après une discussion concernant la Presse, la séance fut levée.

Belges, victimes d'attaques aériennes des alliés. — Bombes jetées le 25 juin :

Courtrai

Tués : Dehon, Jeanne-Elisa, née Frère, 43 ans; Kutels, François, 12 ans, de Watteles; Vandeleene, Zoé, née Decontere, 38 ans, beau-frère à l'armée belge; Vandeleene, André-Henri, 8 ans, et Vandeleene, Mariette-Madeleine, 5 ans, enfants de la précédente; Vandebulcke, Emile, 6 ans, 2 oncles à l'armée belge; Vandendriesche, Esther-Albertine, 15 ans; Vucht, Léopold, 58 ans; Callens, Jérôme, 35 ans; Kuurne.

Blessés : Debaere, Richard, 19 ans, à Beveren; Decaluwe, Alois, 50 ans, à Beveren; Hinneken, Barbara-Marie, 15 ans, le père et l'oncle à l'armée belge.

Bombes jetées le 23 juin 1918 :

Bruges

Tués : Kiste, Ernest, 22 ans, à Bruges, 1 frère à l'armée belge, en ce moment prisonnier de guerre. Gravement blessés : Kiste, Coralie, 33 ans, à Saint-Kruis, 1 frère prisonnier de guerre; Van Kerckhaever, Paul, 17 ans, à St-Kruis, 1 oncle à l'armée belge. Légèrement blessé : Dedegster, Ludovic, 75 ans, à St-Kruis, 1 fils à l'armée belge.

Bombes jetées le 21 juin 1918 :

Bruges

Tués : Van Locke, Alfred, 48 ans; Dewsch, Zenolette, à St-Kruis, 22 ans; Vlaminck, Marcelle, à Saint-Kruis, 37 ans; Bormans, Marie-Louise, à St-Kruis, 7 ans, le père est à l'armée belge; Lambert, Léon, à Steehbrugge, 42 ans, 1 frère, 1 beau-frère à l'armée.

Gravement blessés : Van Belle, Louis, à Bruges, 61 ans; D'Helft, Léonie, à Bruges, 34 ans; Chies, Camille, à Bruges, 52 ans; De Ruyter, Joseph, à Bruges, 66 ans; Van de Wiestyne, Henri, à St-Kruis, 16 ans, mort depuis; De Muynck, Edmond, à Saint-Kruis, 42 ans; Gevaert, Marie, à St-Andries, 21 ans.

Gravement blessés : Raspe, Anna, à St-Kruis, 27 ans; Thys, René, à Assebroeck, 19 ans, 1 frère à l'armée belge.

Légèrement blessés : Van Damme, Mathilde, à Bruges, 47 ans; Juion, Bertha, à Saint-Kruis, 28 ans; Vanhou, Eugène, à Saint-Kruis, 54 ans; De la Motte, Virginie, à Saint-Kruis, 33 ans.

Feuilleton de « l'Echo de Sambre & Meuse »

— 69 —

Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

— 69 —

Mais les paroles incriminées, simple exagération de langage dont il n'y a pas lieu de s'étonner quand on connaît le caractère passionné et l'irascibilité des Irlandais n'étaient pas une preuve suffisante de la culpabilité de l'accusé.

Toute sa défense reposait sur un alibi, et les témoignages des témoins ne laissaient aucun doute sur cet alibi.

Enfin, Calton termina sa longue plaidoirie de près de deux heures par une pathétique péroraison, où il suppliait les jurés de baser leur verdict seulement sur les faits patents de la cause, et de déclarer l'accusé « non coupable ».

Bombes jetées le 21 juin 1918, à :

Ostende

Tués : Vercurysse, Franz, à Ostende, 80 ans. Gravement blessés : Content, Julien, à Uytekerke, 20 ans, 1 frère à l'armée belge; Dobbelaere, Stéphanie, à Ostende, 35 ans, 4 beaux-frères à l'armée belge; Gunst, Paula, 9 ans, et Gunst, Lazare, 14 ans, sœurs, 4 oncles à l'armée belge.

Légèrement blessés : Verburgh, Augusta, à Ostende, 14 ans, 1 oncle à l'armée belge; Van Belle, Eugénie, à Ostende, Contendard, 22 ans; Huytebroeck, Angèle, à Ostende, Contendard, 17 ans; Petre, Antoine, à Ostende, 15 ans; Delanghe, Auguste, à Ostende, 45 ans, 1 frère, 1 beau-frère, 3 neveux à l'armée belge; Ducheyne, Marie, à Ostende, 14 ans; Vandebogaerde, Marie, à Ostende, 61 ans; Vandebogaerde, Edouard, à Ostende, 12 ans.

Bombes jetées le 25 juin 1918 :

Légèrement blessé : De Coster, Julien, à Ostende, Contendard, 16 ans.

Bombes jetées le 25 juin 1918, à :

Heyst

Tués : Rys, Madeleine, 41 ans, 1 cousin à l'armée belge.

Blessé : Byl, Philippe, à Dnocke, 42 ans.

Belges, victimes des attaques des aviateurs anglais. — Bombes jetées le 25 juin 1918, à :

Bruges

Tués : De Groote, Marie, née Schoonooghe, 54 ans; De Groote, Madeleine, 11 ans; Libert, André, 19 ans; De Smidt, Yvonne, 10 ans, un oncle à l'armée belge. Blessés : De Groote, Rachel, 14 ans; Strubbe, Mélanie, 47 ans; Noteboom, Mélanie, 58 ans; De Sontier, Julien, 15 ans; Bleick, Virginie, née Borremann, 49 ans, son fils Charles est aux sapeurs à l'armée belge.

Bombes jetées le 1er juillet 1918, à :

Ostende

Gravement blessé : Seeruels, Napoléon, 62 ans.

Légèrement blessé : Verlinde, Alexis, 61 ans, 1 cousin à l'armée belge.

— 69 —

NÉCROLOGIE

M. Maurice THÉMANIS et ses enfants : Yvonne et Simone; M. et Mme Léopold Hucorne-Orban et leurs enfants; M. et Mme Prosper Thémanis-Noël et leur fils Marcel, ont l'honneur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Maurice THÉMANIS

née Jeanne Hucorne

leur épouse, mère, fille, belle-fille et parente, née à Namur, le 2 mai 1895 et y décédée, le 14 juillet 1918, administrée des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les obsèques suivies de l'inhumation au cimetière de Belgrade, auront lieu le mardi 16 courant, à 10 h., en l'église Saint Jean-Baptiste.

Réunion à la mortuaire, rue des Brasseurs, 25, à 9 h. 30.

Chronique Carolorégienne

Nos bons peintres wallons à Bruxelles.

Lu dans un confrère bruxellois : « Le 20 juillet, fermeture de l'exposition des œuvres de Henri Le Roux, à la galerie Sneyers, porte de Namur ».

Henri Le Roux est un de nos bons peintres wallons, natif de Châtelet, où son envoi fut très remarqué lors de l'exposition de Châtelet-Châtelineau en juillet-août 1916.

Nous signalerons notamment son album de sept magnifiques eaux-fortes, intitulé « Au Pays de Charleroi ».

Compétences ?

La question de la composition des comités de secours et d'alimentation, ainsi que de leurs sections a déjà soulevé pas mal d'incidents dans la région carolorégienne.

Qui donc allait être admis à s'occuper des œuvres dites « des restaurants économiques » ?

La question paraît actuellement tranchée en ce sens que les Comités des restaurants économiques devront comprendre dans leur sein des délégués des administrations communales, des comités de secours et des comités d'alimentation, ce qui est logique.

La grippe espagnole.

Ce mal — qui n'a absolument rien de mystérieux — s'étend avec une incroyable rapidité au pays de Charleroi, en raison de la forte densité de la population.

Dans certaines usines, dans de nombreuses administrations publiques et privées, la moitié des membres du personnel ouvrier et employé en sont atteints.

Le combustible.

Alors que le simple particulier a toutes les peines du monde pour obtenir 500 kilog. de charbon, on voit les maîtres de l'heure, messieurs les fermiers, s'en retourner avec des camions contenant jusque 3500 kilog. de combustible !

C'est le cas de dire une fois de plus :

« Tout pour l'ince ». GEORGE MIL.

Chronique Locale et Provinciale

TOMBOLA

Nous publions demain la seule liste officielle des numéros gagnants de la Tombola du Cercle Scientifique qui a été tirée hier.

Chronique judiciaire

Le ministère public allemand vient de mettre en accusation les nommés Frédéric-Ghislain-Joseph Voué, Achille Rommée et Jules Adam, tous de Namur, prévenus du chef de vol avec effraction commis dans la nuit du 12 au 13 juin, à Namur, dans la fabrique de savons G. Mercier, boulevard du Nord, 5 et 7.

Les accusés y ont enlevé 3 courroies, 12 caisses de 100 boules de savon chacune et 13 1/2 douzaines de savon de toilette, d'une valeur d'à peu près 1500 francs.

Les 3 accusés sont entrés dans la voie des aveux.

— 69 —

Quand Calton se rassit, un murmure étouffé d'approbation parcourut l'assemblée. Le juge alors résuma les débats dans un sens tout à fait favorable à Fitzgerald.

Le jury se retira dans la salle des délibérations, et immédiatement un silence de mort se fit dans cette assemblée bondée de monde — un silence surmaturel — comme devant être celui de la populace romaine avide de sang, quand elle voyait les chrétiens martyrs agenouillés sur le sable de l'arène, et les longues formes flexibles des lions et des panthères s'avancer vers leurs proies.

Le jour baissait; le gaz avait été allumé, mais n'éclairait la salle immense que d'une lueur blafarde, qui ajoutait à l'étrangeté de la scène.

Fitzgerald, lorsque les jurés s'étaient retirés, avait été conduit dans une pièce adjacente.

La foule, cependant, ne quittait pas des yeux le banc de l'accusé, qui semblait l'attirer par une invincible fascination.

Le 25 juin, une bande de 7 individus ont mis à sac le moulin de Lagnele, situé dans un endroit isolé près de Biesmerée.

Par menaces et voies de faits, les bandits sont parvenus à extorquer de la propriétaire et de son enfant leur stock de farine tout entier ainsi que bien des autres choses.

En fouillant la maison, les sinistres personnages ont trouvé la clé du coffre-fort duquel ils ont dérobé la somme de 6000 frs.

Tout ce qu'il y avait de précieux, soit des vivres, du linge ou des vêtements a été enlevé par la bande qui s'en alla enfin dans la direction de Charleroi où il faut probablement chercher leur repaire.

Une semaine après, une horde de 15 individus armés pilla la ferme de Bivernelle, commune de Hanzinne.

Du linge et des vêtements précieux ainsi que le contenu du portefeuille du fermier, 3000 francs, devinrent leur butin.

Ici aussi, les criminels eurent recours aux menaces et à la brutalité.

Les autorités poursuivent activement l'insurrection de ces deux cas.

Le 16 courant, le tribunal d'arrondissement (Palais de Justice, chambre n° 15) jugera en séance publique, les accusés suivants :

Hector Henrion et Armand Smettin, tous deux de Seilles, prévenus de vol grave;

Louis de Barsy, de Halinne, prévenu d'avoir soustrait la somme de 5329.40 francs;

Charles Michel, de Rivière, prévenu de coups et blessures en 2 cas et menaces en 1 cas;

Camille Petrisse, mineur, Camille Margino, journaliste, François Dumont, mineur, et Edmond Dupuis, journaliste, tous de Ham-sur-Sambre, prévenus de vol grave commis de commun accord et de coups et blessures.

— 69 —

Beurre.

La ration de beurre de 90 grammes par personne sera distribuée mardi chez tous les marchands affiliés de Namur, Jambes et Saint-Servais, aux prix suivants :

Beurre contrôlé fr. 0.86

Beurre crème fr. 0.77

Beurre de ferme fr. 0.73

Pour la Fédération Nationale des Marchands et Producteurs de beurre :

Le Comité de Namur.

Théâtre de Namur

Dimanche 21 juillet 1918, à 6 1/2 heures

FAUST

Opéra en 5 actes de Ch. Gounod

A grand spectacle 80 personnes en scène

CORPS DE BALLET COMPLET

Marguerite Mlle Blanche Cuvelier.

Sébastien Mlle Pascals.

Faust MM. Seapus.

Méphisto Beck.

Wagner V. Gerlach.

Mlle Bianca, Mlle Bardelle, Mlle D'Amour,

1er travesti. 1re danseuse étoile. 1re demi-caractère.

Quarante choristes. — Musique de scène.

Grandes figurations.

Divertissement : Valse de la Kermesse

Ballet de la Nuit de Valpurgis.

Orchestre complet sous la direct. de M. F. Brumagne.

Nous parlerons demain des artistes engagés pour cette représentation qui constituera une revanche éclatante de la dernière interprétation de Faust.

— 69 —

Typographes pour la composition

courante et pour le travail de conscience

sont demandés de suite à l'imprimerie

J.-B. COLLARD. — Travail assuré,

salaires élevés.

Petites Consultations

Sous cette rubrique nous répondons — dans la mesure du possible — aux questions que l'on voudra bien nous poser.

Ce sera, si l'on veut, la « Boîte aux lettres » de l'Echo dont tous nos amis pourront user et même abuser.

THÉÂTRES, SPECTACLES

— 0 ET CONCERTS —

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. Soirée à 7 h.

Programme du 12 au 13 juillet

Au cinéma : « Le Legs », tragi-comédie en 4 part.;

— Sexton Blackie, drame en 3 parties; — Jonglerie

Hindoue, variétés.

Au music-hall : « Jeanne Savoir et Partenaire »,

acrobates; — « Diane de Gravelyn », chanteuse

légère.

* JARDIN D'ÉTÉ *

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 --- NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2.

APÉRITIF - CONCERT